



VÉHICULES ÉLECTRIQUES À BATTERIES ET À HYDROGÈNE : LA BONNE COMPLÉMENTARITÉ AU SERVICE DES OBJECTIFS FIXÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR 2040

Améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de CO₂ et favoriser la transition énergétique... les transports sont aujourd'hui au cœur de ces trois défis majeurs, que la France, comme d'autres pays a décidé de relever.

Le 6 juillet dernier Nicolas Hulot, Ministre d'Etat, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, annonçait l'objectif du gouvernement en matière de mobilité à travers le « Plan Climat » : rendre irréversible la mise en œuvre de l'Accord de Paris, améliorer le quotidien de tous les Français et s'engager dans la neutralité carbone avec l'ambition de bannir la vente des voitures diesel et essence à horizon 2040.

Les Assises Nationales de la mobilité, qui se tiennent actuellement et devraient déboucher sur un projet de loi d'orientation des mobilités début 2018, représentent une étape clef dans la réalisation de cette ambition.

L'Afhy pac – Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible – et le consortium Mobilité Hydrogène France, ont élaboré dans ce cadre des propositions concrètes pour la mobilité de demain. Elles s'appuient sur un principe fort, reconnu au niveau européen : la complémentarité des technologies hydrogène et batteries pour une mobilité décarbonée, qui participe aussi à l'amélioration de la qualité de l'air et au développement des énergies renouvelables.

« Les véhicules à hydrogène permettent une mobilité zéro émission sans compromis sur la liberté d'usage dont les utilisateurs ont besoin. La France doit aujourd'hui miser sur la complémentarité des technologies hydrogène et batteries pour électrifier massivement les transports à travers une politique forte qui lui permettra de rester dans la course et de réussir la transition énergétique », explique Pascal Mauberger, Président de l'Afhy pac.

4 CONVICTIONS FORTES POUR UNE MOBILITE DURABLE

Chaque année, 48 000 personnes décèdent prématurément en France à cause des pollutions aux particules fines. Les transports, et les pollutions de l'air qu'ils engendrent, y jouent un rôle majeur.

1^{ère} conviction → L'électromobilité est la voie à privilégier. Le scandale récent du Dieseltgate a amplifié la pression sociétale et confirmé l'intérêt de la traction électrique pour une mobilité propre.

2^{nde} conviction → Les véhicules à batteries électriques et les véhicules à hydrogène sont complémentaires. Le déploiement intelligent de ces deux technologies permet de couvrir tous les usages, sans contraintes, avec des véhicules de tous gabarits zéro émission.

3^{ème} conviction → Une combinaison intelligente de véhicules électriques à batteries et à hydrogène réduira fortement les coûts d'investissement d'infrastructures réseau et est moins coûteuse qu'une solution 100% batteries ou 100% hydrogène.

4^{ème} conviction → Optimiser l'utilisation de l'hydrogène dans la mobilité est un moyen d'apporter aux réseaux électriques la flexibilité dont ils ont besoin pour faire face à l'intermittence des énergies renouvelables. De nombreux syndicats d'énergie et de producteurs en témoignent déjà.

LA MOBILITÉ HYDROGÈNE EST UNE SOLUTION EFFICACE POUR UNE MOBILITÉ DÉCARBONNÉE. MAIS ELLE NÉCESSITE UNE IMPULSION POLITIQUE FORTE.

La filière hydrogène française, présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur avec des leaders reconnus, a déjà initié le déploiement de stations et de véhicules sur le territoire, avec un modèle d'affaires qui limite le montant des investissements initiaux.

Mais il est temps de franchir le cap suivant, et d'assurer provisoirement un volume de marché suffisant aux constructeurs et fournisseurs d'électrolyseurs et de stations hydrogène, pour baisser les coûts et s'assurer que la mobilité électrique – batterie, hydrogène et hybride batterie / hydrogène – se généralise.

Seul un Plan Hydrogène précis et inscrit dans la durée – à l'image de ceux mis en place au Japon, en Californie ou en Chine, co-construit par les autorités et les entreprises impliquées, sera ainsi à même de garantir à la France une place de référent sur le marché mondial de la mobilité de demain.

« Ce plan doit notamment permettre d'atteindre des prix acceptables pour les véhicules et l'hydrogène, mais aussi de garantir que l'origine de ce dernier soit produit à partir d'énergie décarbonnée, puis renouvelable. Il doit également s'accompagner d'un ensemble de mesures législatives et réglementaires qui participe à lever les freins au développement de la mobilité électrique », conclut Fabio Ferrari, Président du consortium Mobilité Hydrogène France.

→ Pascal Mauberger, Président de l'Afhypac et Fabio Ferrari, Président du consortium Mobilité Hydrogène France se tiennent à votre disposition pour vous présenter leurs propositions détaillées.

Retrouvez le résumé des propositions en pièce-jointe.

CONTACTS PRESSE

Agence 914 _ Tél : 01 81 80 08 70

Devi de CONDAPPA _ devi@agence914.fr _ 06 29 43 12 19

Juliette LANIRAY _ juliette@agence914.fr _ 06 11 76 22 09

CONTACT AFHYPAC

AFHYPAC _ Tél : 01 44 11 10 04

Stéphanie Paysant _ info@afhypac.org

28, rue Saint Dominique, 75007 Paris